Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Tout savoir sur le visage social du Vaucluse



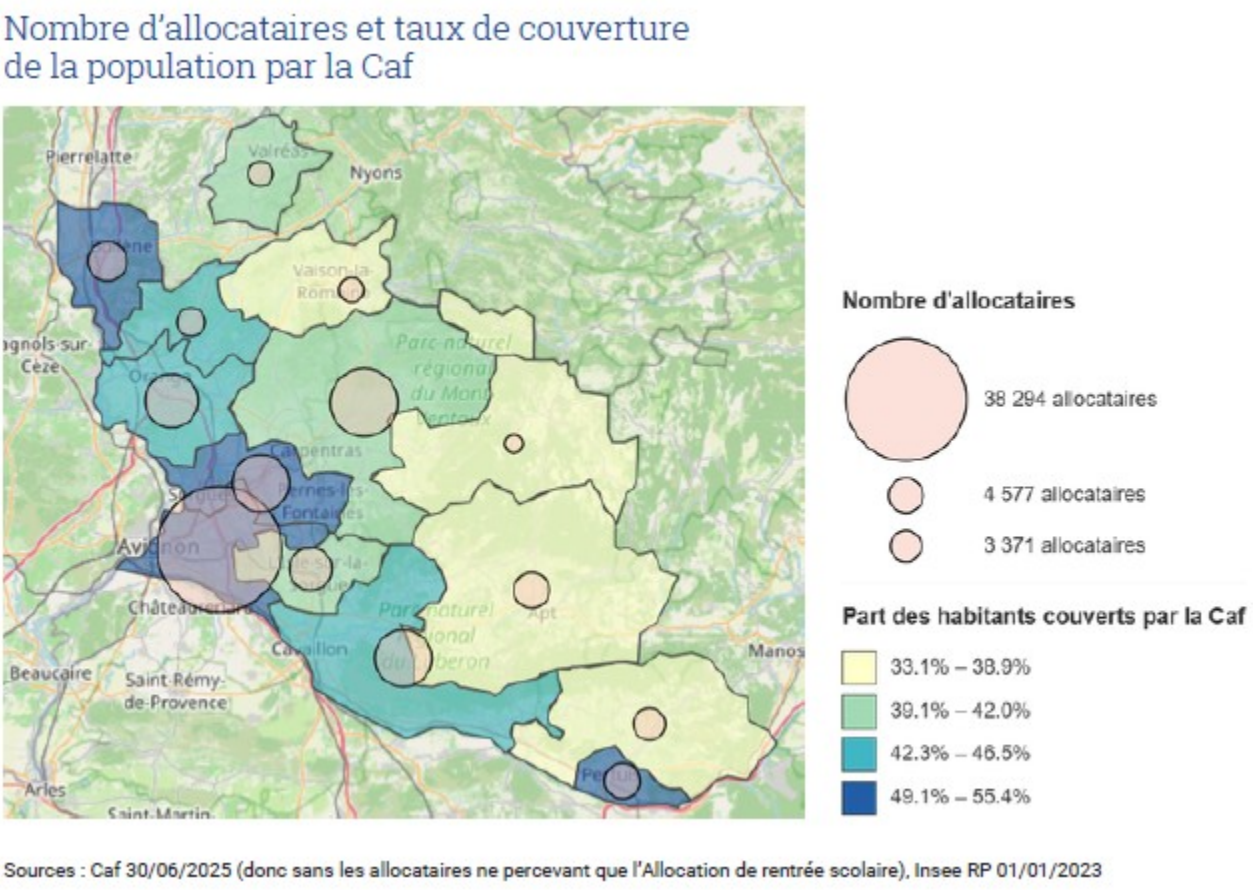
Avec 265 511 habitants couverts par au moins une prestation de la Caisse d'allocations familiales, soit 46% de la population, le Vaucluse révèle dans son 'Portrait social 2026' une réalité contrastée. Familles monoparentales, pauvreté, accès au logement, garde des jeunes enfants, handicap : les chiffres dessinent un département où les prestations sociales occupent une place centrale.

En juin 2025, la Caisse d'allocations familiales de Vaucluse comptait 111 383 allocataires et accompagnait, à travers eux, 265 511 habitants. Ainsi, près d'un Vauclusien sur deux bénéficie donc, directement ou indirectement, d'une prestation de la branche Famille. Le taux varie toutefois fortement selon les territoires, de 33% à 55% selon les communautés de communes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Sources : Caf 30/06/2025 (donc sans les allocataires ne percevant que l'Allocation de rentrée scolaire), Insee RP 01/01/2023

Copyright Caf de Vaucluse

Au cœur de la vie quotidienne

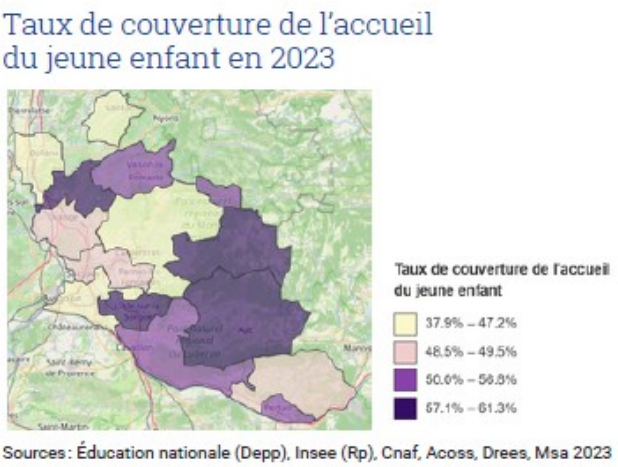
En Vaucluse, 12% des allocataires vivent exclusivement de prestations légales, contre 14% à l'échelle nationale. Derrière cette moyenne départementale se cachent des situations très différentes. Car ces prestations cherchent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les écarts de revenus. La Caf remarque que près de41 500 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus, fixé ici à 1 324€ par mois de niveau de vie. Ces ménages regroupent 45 120 enfants. La précarité ne concerne donc pas seulement les adultes : elle touche directement une partie importante de la jeunesse vauclusienne.

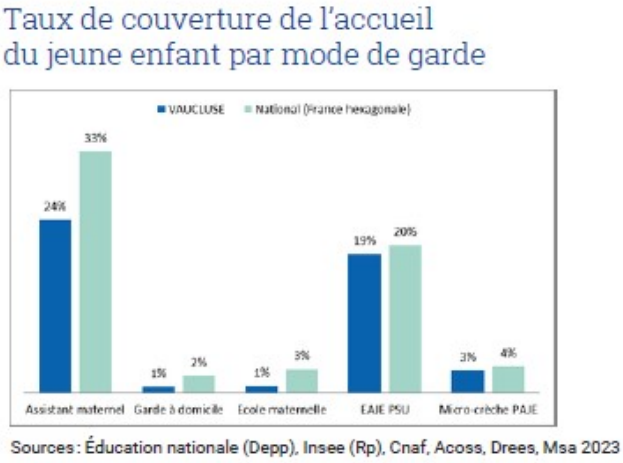
Des familles plus souvent monoparentales

La moitié des allocataires sont des familles avec enfants et, parmi elles, 35% sont monoparentales. La proportion dépasse celle observée au niveau national, qui atteint 33%. Cette configuration pèse sur les revenus comme sur l'organisation quotidienne. Pour un parent seul, trouver un emploi compatible avec les horaires scolaires, financer un mode de garde ou assumer le coût du logement relève de la gageure. Les prestations familiales interviennent alors comme un amortisseur, mais elles ne suffisent pas à effacer les difficultés structurelles.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026





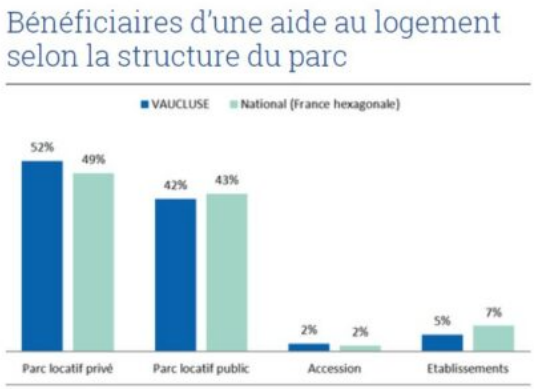
Copyright Caf de Vaucluse

Petite enfance : une offre encore insuffisante

Le manque de solutions d'accueil constitue justement l'un des points sensibles du département. En 2022, 9 150 places étaient disponibles pour les familles. Le Vaucluse ne proposait alors que 47 places pour 100 enfants, ce qui le plaçait parmi les départements disposant des capacités d'accueil les plus faibles de France.

Les gardes d'enfants

Les assistants maternels assuraient 4 500 places, soit 23 places pour 100 enfants, tandis que les établissements d'accueil du jeune enfant et les micro-crèches représentaient 4 254 places. Cette pression sur l'accueil des tout-petits freine possiblement la reprise d'une activité professionnelle, notamment pour les parents isolés. La Caf consacre d'ailleurs une partie de son action au soutien à la parentalité, avec des dispositifs destinés à aider les parents à construire leurs repères éducatifs et à concilier vie familiale, sociale et professionnelle.



Montant moyen d'aide au logement selon la structure du parc

	Vaucluse	National
parc Locatif Privé	252€	243€
parc Locatif Public	247€	237€
Accédants	194€	188€
Établissement	211€	221€

Source : Caf juin 2025

Copyright Caf de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Logement : 100 900 personnes aidées

Autre poste majeur : le logement. En juin 2025, 47 500 foyers vauclusiens bénéficiaient d'une aide au logement de la Caf. Ces prestations concernent au total 100 900 personnes, soit 18% de la population départementale.Le niveau moyen d'aide est supérieur à celui observé en France, avec des écarts d'environ 10€ selon les catégories de logement, une conséquence du niveau de loyers globalement plus élevé, d'un revenu médian plus faible et de davantage de précarité professionnelle.



RSA, prime d'activité : le travail ne protège pas toujours de la précarité

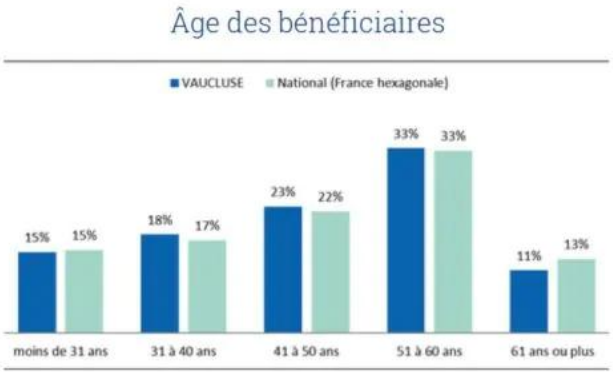
Le portrait social révèle surtout une frontière devenue poreuse entre l'emploi et la pauvreté. 42 400 allocataires vauclusiens perçoivent la Prime d'activité, destinée aux travailleurs disposant de revenus modestes. Ils représentent 38% des foyers allocataires, contre 33% au niveau national.

Dans le même temps, 11 800 foyers bénéficient du RSA

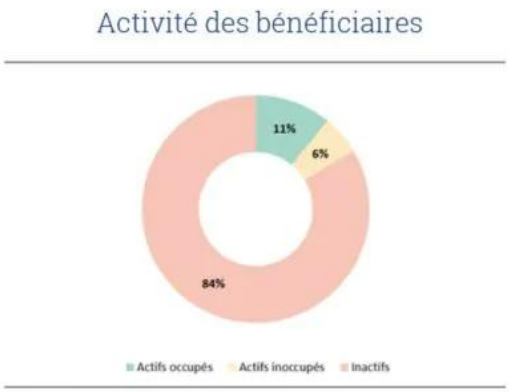
Parmi ces bénéficiaires, 55% sont des personnes isolées et 18% ont moins de 30 ans. La majoration liée à l'isolement concerne 12% d'entre eux. Désormais, exercer une activité professionnelle ne met pas nécessairement à l'abri des difficultés économiques. La Prime d'activité accompagne précisément ces ménages dont les revenus du travail restent insuffisants pour assurer seuls un niveau de vie confortable.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Source : Caf juin 2025



Source : Caf juin 2025

- **86 %** des bénéficiaires n'ont pas d'enfant à charge (85% au niveau national).
- **36 %** présentent un taux d'incapacité d'au moins 80 % (47% au niveau national).
- **46 %** de l'ensemble des bénéficiaires perçoivent l'AAH « à taux réduit » (41% au niveau national).
- **84%** des bénéficiaires de l'AAH sont inactifs.

Les bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés Copyright Caf de Vaucluse

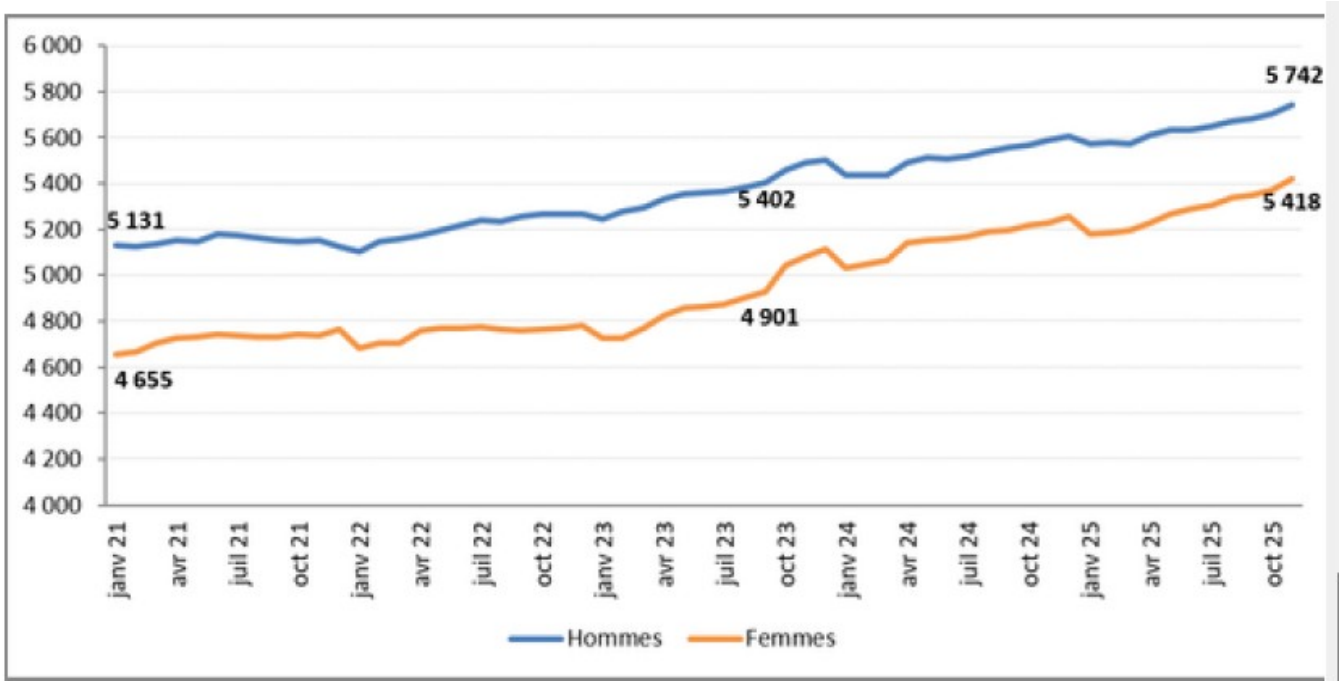
Le handicap, autre marqueur des fragilités

En juin 2025, 10 900 Vauclusiens la perçevaient. La Caf a ainsi versé 9,2M€ au titre de cette allocation pour le seul mois de juin, soit 844€ en moyenne par bénéficiaire, contre 831€ au niveau national. Le profil des bénéficiaires ? Près de 84% sont inactifs, tandis que 86% n'ont pas d'enfant à charge. Egalement, le nombre de bénéficiaires augmente depuis plusieurs années, notamment sous l'effet d'une meilleure reconnaissance du handicap, du vieillissement de la population, des difficultés d'accès à l'emploi et des évolutions réglementaires.

La déconjugalisation de l'AAH (Allocation adultes handicapés), entrée en vigueur le 1er octobre 2023, a par ailleurs modifié le calcul de l'allocation : les ressources du conjoint ne sont désormais plus prises en compte pour déterminer le montant versé. La réforme a permis d'ouvrir ou d'augmenter les droits de nombreux bénéficiaires vivant en couple.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Evolution du nombre de bénéficiaires et déconjugalisation de l'AAH Copyright Caf de Vaucluse

Un département où la solidarité reste décisive

Publié en ce début de mois, le 'Portrait social de la Caf de Vaucluse' remarque que la solidarité publique accompagne près d'un habitant sur deux. Familles monoparentales, travailleurs modestes, jeunes enfants, personnes handicapées ou ménages confrontés au coût du logement. Les publics ne se confondent pas, mais leurs difficultés peuvent se cumuler. Le Portrait social 2026 de la Caf de Vaucluse constitue ainsi un précieux baromètre : il mesure moins la dépendance aux prestations qu'il ne révèle les fragilités auxquelles elles répondent.

Les chiffres

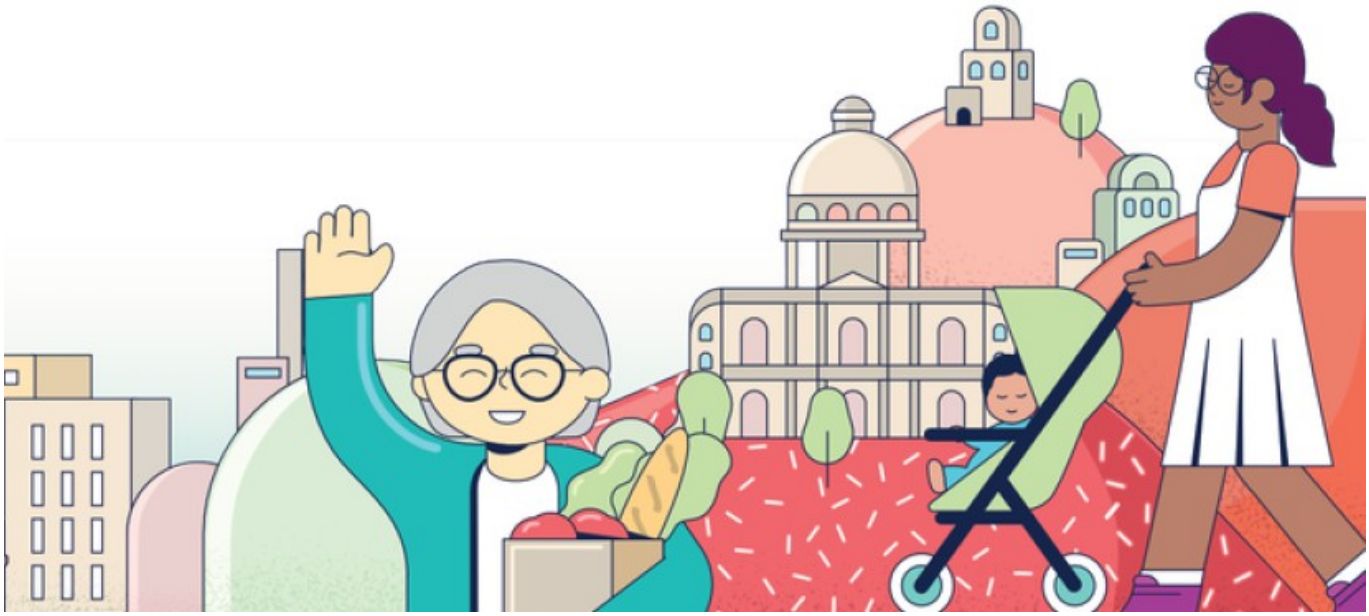
265 511 habitants sont couverts par au moins une prestation de la Caf, soit **46% de la population vauclusienne**. **111 383** foyers sont allocataires de la Caf de Vaucluse. **100 900** personnes bénéficient d'une aide au logement, réparties entre **47 500 foyers**. **45 120** enfants vivent dans des foyers allocataires situés sous le seuil de bas revenus, fixé à **1 324€** de niveau de vie mensuel. **42 400** allocataires perçoivent la Prime d'activité. **41 500** foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus. **11 800** foyers bénéficient du RSA. **10 900** personnes perçoivent l'Allocation aux adultes handicapés (AAH). **9 150** places d'accueil du jeune enfant étaient disponibles en Vaucluse en 2022. **4 500** places étaient proposées par les assistants maternels. **4 254** places étaient disponibles en établissements d'accueil du jeune enfant et micro-crèches. **2 200** étudiants bénéficient d'une aide de la Caf. **12%** des allocataires ont l'intégralité de leurs ressources constituée de prestations légales. **8%** perçoivent le complément familial. **2%** des allocataires sont étudiants. **46%** de la population vauclusienne est couverte par au moins une prestation de la Caf.

Source : Portrait social de la Caisse d'allocations familiales de Vaucluse ici.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Mireille Hurlin



Copyright Caf de Vaucluse

Allocations familiales, le Vaucluse au cœur d’une réforme à fort enjeu social

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Alors que le gouvernement propose de repousser de 14 à 18 ans l'âge d'accès à la majoration des allocations familiales dans le cadre d'un plan d'économies global dépassant 1 milliard d'euros, les familles vauclusiennes se trouvent à un tournant. Dans un département où près d'un habitant sur deux bénéficie d'au moins une prestation de la Caisse d'allocations familiales (Caf), les enjeux sont concrets : couverture, pauvreté, monoparentalité et soutien aux enfants restent au centre des préoccupations.

Le projet de décret, présenté à la fin de l'année dernière dans le cadre du budget de la Sécurité sociale, vise à déplacer l'âge de majoration des allocations familiales de 14 à 18 ans. Cette majoration - aujourd'hui comprise entre hors inflation d'environ 19 à 76€ par mois selon les ressources du foyer- ne serait plus versée entre 14 et 17 ans. Le gouvernement justifie cette mesure par l'absence de différence nette de coût engendrée par les enfants au-delà de 14 ans, selon une étude de la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques). Cette réforme doit entrer en vigueur dès mars 2026. L'objectif affiché est de dégager d'abord 200M€ d'économie en 2026, puis jusqu'à 1,28 milliards d'euros par an en régime complet, afin de financer notamment un nouveau congé de naissance.

Un coup de rabot national qui pèse sur les familles

Les autorités assurent qu'aucune baisse nominale des allocations ne sera appliquée, ces dernières étant

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

par ailleurs revalorisées sur l'inflation. Mais pour les familles dont l'aîné atteindra 14 ans en 2026, la majoration -jusque-là versée automatiquement- ne sera plus applicable pendant quatre ans, jusqu'à ses 18 ans. En Vaucluse, la question familiale est particulièrement sensible, comme le montre le dernier portrait social publié par la Caisse d'allocations familiales du département. Au 30 juin 2023, 273 875 habitants du département (sur 568 702 en 2022), soit près de 49% de la population totale, étaient couverts par au moins une prestation de la Caf.

Les bénéficiaires

Sur ces bénéficiaires : 35% reçoivent les allocations familiales, versées notamment à partir du deuxième enfant, et 7% bénéficient d'un complément familial pour les situations les plus modestes ; 25% perçoivent une aide pour la rentrée scolaire ; 7% bénéficient d'allocations pour un enfant élevé sans l'aide d'un parent ; 3% reçoivent des aides pour enfants en situation de handicap. Ce profil met en lumière une dynamique familiale spécifique : le Vaucluse compte une proportion plus élevée de familles monoparentales que la moyenne nationale, ce qui accentue la vulnérabilité économique et l'importance du soutien de la branche Famille de la Sécurité sociale.

L'impact local de la réforme

Économiquement, les prestations familiales représentent une part importante du budget des familles vauclusiennes. En 2024, la Caf du département notifiait qu'au 31 décembre 2024, 114 036 foyers allocataires, soit presque un foyer sur deux, avaient reçu au moins une prestation. La réforme annoncée pourrait donc changer la donne pour de nombreuses familles, notamment celles de classes moyennes et modestes qui comptent des adolescents de 14 à 17 ans.

Coup de mou pour la solidarité familiale

L'impact du report de la majoration sur les revenus disponibles reste difficile à estimer précisément mais soulève des questions sur la solidarité familiale, la lutte contre la pauvreté et l'égalité territoriale. Par ailleurs, dans un département marqué par un taux de couverture sociale élevé, où plus de 44 000 foyers vivent sous le seuil de bas revenus (1 008€ par mois) l'ajustement des prestations familiales ne se fera pas sans conséquences sur le quotidien des ménages.

Répercussions et interrogations

Alors que l'État met en avant la nécessité de maîtriser les dépenses sociales face aux défis démographiques, l'enjeu est de concilier cette contrainte avec la réalité des besoins familiaux, en particulier en Vaucluse où la proportion de familles monoparentales et de foyers précaires est plus élevée qu'ailleurs. Une question se pose : l'équilibre entre maîtrise budgétaire et soutien aux familles peut-il être trouvé sans mettre à mal le pouvoir d'achat des plus vulnérables ?

Sources : CAF Vaucluse, CAF 2023 ; Rapport d'activité CAF 2024, Insee et Cove.

Mireille Hurlin